

Compte-rendu du Conseil municipal du 29 Janvier 2015

ONF: Etat d'assiette 2015:

Le conseil municipal refuse le dépressage et le nettoyage de la parcelle 20 proposés par l'ONF pour un montant de 2 450 € HT. Senaide possède 100 ha de bois et les frais de gardiennage s'élèvent à 10 €/ha, soit 1 000 € annuels. Outre ces frais, l'ONF ponctionne 12% de la vente des bois.

Affouage: tarifs

Cette année, 68 affouagistes se sont inscrits (au lieu de 78 en 2014) et il y aura environ 1 stère par personne au prix de 6 €.

Le marquage et la distribution des lots se feront sous peu.



Bail Sauvageot:

Une parcelle près du cimetière est louée à Yves Sauvageot par un bail de 9 ans reconductible tacitement chaque année. La taxe de remembrement est à partager équitablement entre le bailleur et le locataire.

Convention de prêt CCML:

La Communauté de Communes des Marches de Lorraine met à disposition des communes du matériel: panneaux de signalisation, barrières, vidéoprojecteur et une convention doit être signée.

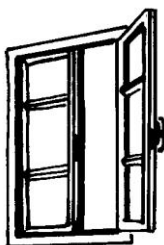
Adhésion ATD:

L'agence technique départementale propose des conseils et des études avant travaux sous condition d'une cotisation de 0,60 € / hbt (soit environ 108 € /an). Le conseil municipal vote oui à l'unanimité.

SDANC: retraits et adhésions:

Deux communes souhaitent adhérer au SDANC et une commune désire s'en retirer.

Devis porte et fenêtres:



Quatre entreprises ont adressé des devis pour un remplacement des fenêtres de la mairie. Le conseil municipal se prononce en faveur de la société FERMOLOR qui propose un devis de **3 893 € HT**.

Une subvention sera demandée au Conseil Général des Vosges.

Un devis de **1 925 €** est aussi présenté pour une porte d'accès handicapés. Le maire précise que c'est uniquement pour information mais nous demandons à ce qu'une somme soit budgétisée afin que des travaux d'accessibilité pour handicapés à la mairie puissent être réalisés en 2015. D'autres devis seront donc nécessaires pour aménager une rampe d'accès.

Pourquoi aller vers un Parc Naturel Régional ?

• La possibilité, pour des voisins historiques d'un même territoire, de définir leur propres perspectives de développement territorial et économique.

• Un projet reposant sur les principes de l'incitation et de l'engagement volontaire.

• Une reconnaissance nationale et internationale de nos richesses, une image de marque.

• Bénéficier de moyens financiers et humains conséquents.

• Un réseau et une boîte à outils, non pas une couche administrative supplémentaire.

• Valoriser les caractéristiques territoriales plutôt que de les subir.



Une réunion a eu lieu à Bourbonne les Bains le mardi 12 Janvier 2015, à 20h30 en présence des élus appartenant aux Communautés de Communes de Lamarche et Bourbonne les Bains.

Six élus de Senaide étaient présents à cette réunion d'information: Hélène Bouvier, Josiane Defrain, Jacques Fourcade, Michel Pierdon, Flavien Sauvageot et Yves Sauvageot.

Dans un futur proche (fin février), il sera demandé à tous les conseils municipaux de se prononcer vis-à-vis du principe du projet.

Quelques brèves municipales

☞ **Logement communal** : Des devis seront demandés pour la réfection des plafonds, la remise en état de la salle de bains et le changement du linoléum dans le logement d'Evelyne Michaux.

☞ **Réhabilitation de la petite salle du conseil municipal**. L'employé communal, Jean-Luc Floriot va arracher la tapisserie, enduire les fissures et repeindre cette salle.

☞ **Fête de Senaide**: Les élus demandent au maire si des contacts ont été pris avec des forains mais apparemment ces derniers ne désirent plus venir.

☞ **SYMTRON**: Le ramassage des poubelles n'ayant pas été fait la semaine de Noël, un mail a été adressé au SYMTRON mais Claude Nicolas, président, n'a pas apprécié notre intervention légitime.

☞ **Déneigement des routes communales**: Il est demandé au maire de faire nettoyer les routes du village en cas de neige.

☞ **Columbarium**: Un nouveau columbarium a été livré et le maire demande aux élus de lui adresser leurs observations quant au nouveau matériel installé.